



Se loger



Colocation, logement social, résidences étudiantes, foyers jeunes travailleurs, logements intergénérationnels, parc privé ... Les façons de se loger sont nombreuses en Île-de-France. Pour autant, accéder à un logement peut être parfois le parcours du combattant !

Pour accéder aux différents types de logements (HLM, foyers, résidences universitaires) il faut remplir des dossiers. Pour multiplier vos chances, déposez des dossiers simultanément dans chaque type de structure. Pour les logements sociaux, les délais sont parfois très longs et il faut renouveler votre demande chaque année.

L'ADIL (agence départementale d'information sur le logement renseigne sur le logement et l'habitat) vous accompagne dans vos démarches.

Elle effectue des permanences à la maison pour la vie citoyenne et l'accès au droit de Suresnes les 1er et 3e jeudis de chaque mois de 9h à 12h30.

28 rue Merlin de Thionville
92150 Suresnes

Pour prendre rdv : 01.41.18.37.36

Pour plus d'informations :

www.actionlogement.fr

www.visale.fr

www.caf.fr

www.lokaviz.fr

www.etudiant.gouv.fr



La France compte un peu plus de 5 millions de logements sociaux.

Dans les Hauts de Seine, 100 000 personnes sont en attente d'un HLM.

Seulement 1 personne sur 6 se voit proposer un logement social.

Différents dispositifs financiers existent pour les étudiants et jeunes actifs :

- Allocations CAF
- Bourses CROUS
- Bourses de la Fondation de France
- Dispositifs action-logement
- Loca-Pass
- Mobili-jeune
- Mobili-Pass

SURESNES INFORMATION JEUNESSE

SIJ CENTRE-VILLE
6 allée des Maraîchers
01 47 72 35 73
centre-ville@sjj.asso.fr

SIJ PAYRET
13 rue Payret Dortail
01 45 06 41 38
payret@sjj.asso.fr

SIJ CITE-JARDINS
6 allée des Platanes
01 47 72 35 73
cite-jardins@sjj.asso.fr

WWW.SIJ.ASSO.FR

➤ Les différentes pistes logement

Foyer Saint Pierre

Logements-foyers meublés équipés pour les jeunes de 18 à 30 ans engagés dans un projet professionnel ou un cursus de formation.

18 Avenue de l'Abbé de Saint Pierre
92150 Suresnes
01 47 57 31 77

Mail: vesna.ljubicic@hdshabitat.fr www.hautsdeSeinehabitat.fr/patrimoine/foyer-saint-pierre

Centre du Logement des Jeunes Travailleurs (CLJT)

Emilienne Moreau

Hébergement en chambre pour les jeunes de 18 à 25 ans salariés, en formation professionnelle, étudiants ou stagiaires.

14 rue de Locarno
92150 Suresnes
01 45 06 76 14

Mail: suresnes@cljt.com
www.cljt.com

Fac Habitat - Résidence étudiante des Trois Arpents

Hébergement pour étudiants et jeunes actifs.

56 rue des Couvaloux
92150 Suresnes
01 64 11 14 07

Mail: suresnes@fac-habitat.com
www.fac-habitat.com

Loger chez un sénior

Association le pari solidaire :

6, rue Duchefdelaville
75013 – PARIS
01 42 27 06 20
contact@leparisolidaire.fr

Association Ensemble 2 générations

3 bis, rue Dumont d'Urville
92250 La Garenne Colombes
07 84 44 27 41
c.garnier@ensemble2generations.fr

Le logement social

Hauts-de-Seine Habitat - direction de proximité
Suresnes

www.hautsdeSeinehabitat.fr

23 bis ave Jean Jaurès 7 rue Carnot
92150 Suresnes 92150 Suresnes
01 41 44 89 00 01 41 38 83 70

Vous pouvez déposer votre demande unique de logement social sur internet :
www.demande-logement-social.gouv.fr
Armez-vous de patience, les délais sont très longs, parfois plusieurs années.

Service municipal du logement de Suresnes
7, Rue du Mont Valérien
92150 Suresnes
01 41 18 19 20

www.suresnes.fr/Suresnes-au-quotidien/Solidarite.com

Les résidences étudiantes

CROUS Versailles

01 39 20 85 14

145 bis, Boulevard de la Reine
78005 Versailles Cedex

www.crous-versailles.fr/logements
www.trouverunlogement.lescrous.fr

Conditions pour accéder à ces résidences :

- Etre étudiant en formation initiale
- Bénéficier du régime de sécurité sociale étudiante

➤ Aides financières

Action Logement propose 3 dispositifs d'aide pour la recherche d'un logement

- **Avance et garantie loca-pass (1200€ max) :**

- ↻ Avoir moins de 30 ans et être salarié du privé, en formation ou en recherche d'emploi
- ↻ Avance le dépôt de garantie
- ↻ Caution pour la location de la résidence principale

- **La garantie VISALE :**

- ↻ Avoir entre 18 et 30 ans
- ↻ Payer un loyer de 1500€ maximum
- ↻ Sert de caution
- ↻ Prend en charge les impayés

- **L'aide mobili-jeune :**

- ↻ Avoir moins de 30 ans et être en formation en alternance
- ↻ Subvention allégeant la quittance de loyer (entre 10€ et 100 €)

Direction Régionale
1 square Chaptal
92309 Levallois Perret
01 57 77 50 00

Les bourses du CROUS

- A faire en ligne avant 30 avril précédant la rentrée universitaire.
- Accordée selon des critères sociaux (revenus, personnes à charge ...)

Simulez et demandez votre bourse ici :
www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/

Testez votre éligibilité aux bourses de la Fondation de France :

<https://www.fondationdefrance.org/fr/guide-des-bourses>

CAF

Déposez une demande d'aide au logement
08 10 25 92 10
www.caf.fr